

L'aide alimentaire
européenne, une

priorité

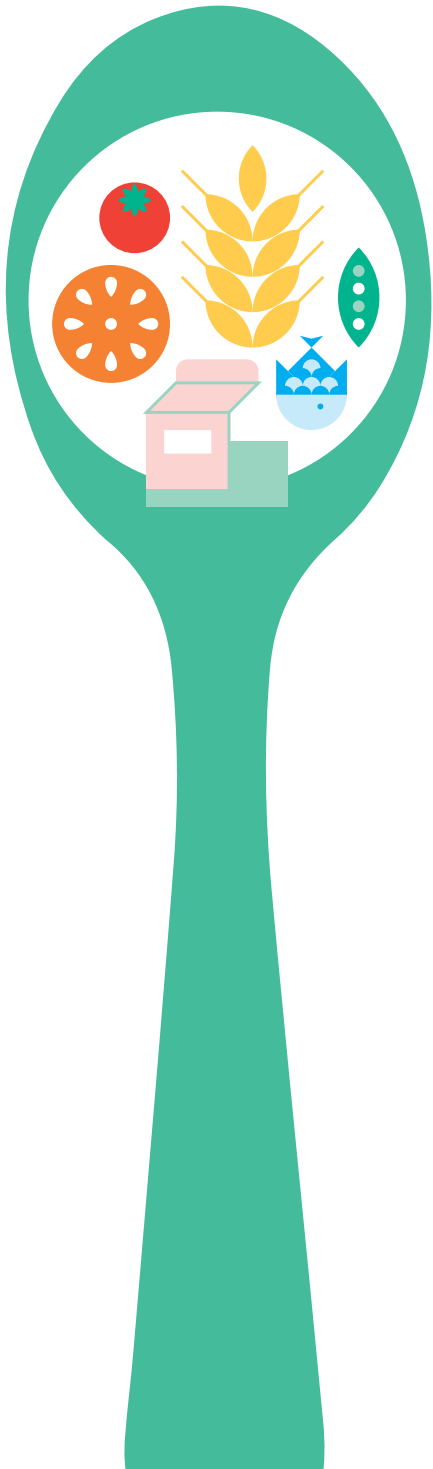


croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



Banques
Alimentaires





POURQUOI

l'aide alimentaire doit-elle être une priorité ?

QUE FAIT L'EUROPE POUR L'AIDE ALIMENTAIRE AUJOURD'HUI ?

Depuis 2014, l'Union Européenne soutient l'aide alimentaire des plus démunis via le Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD).



1 Européen sur 4 connaît la pauvreté. Plus de 35 millions d'entre eux vivent une situation de pauvreté matérielle sévère¹. Face à cette situation, l'aide alimentaire européenne est plus que jamais indispensable pour les millions d'Européens concernés. L'aide alimentaire européenne doit :

1.

DISPOSER D'UN BUDGET

nettement renforcé

2.

RÉPONDRE À L'URGENCE

de toutes les formes de pauvreté en Europe en s'appuyant sur un **accueil inconditionnel**

3.

AVOIR UN FONCTIONNEMENT SIMPLIFIÉ

dans un contexte de mise en œuvre majoritairement bénévole

4.

PERMETTRE L'IMPLICATION ET L'ENGAGEMENT DES PERSONNES AIDÉES,

dans le respect de leur dignité.

LE FEAD* REPRÉSENTE :

1.

16 millions de personnes aidées en Europe

2.

Moins d'1 euro par an et par Européen (seulement 0,37% du budget de l'UE)

3.

Un tiers des repas distribués en France

¹ Source : Eurostat 10/2018

*FEAD : Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis

CE FONDS SOUTIENT

16 MILLIONS D'EUROPÉENS

**EN LEUR APPORTANT UN SOUTIEN SOUS LA FORME
DE PRODUITS ALIMENTAIRES. AUJOURD'HUI, SANS LE FEAD,
DES DIZAINES DE MILLIONS D'EUROPÉENS CONNAITRAIENT LA FAIM.**

ET DEMAIN : LA MOITIÉ DES REPAS EN MOINS ?

A partir de 2021, cette aide alimentaire sera intégrée à un nouveau fonds : le FSE+ (Fonds Social Européen). Le budget proposé pour ce fonds (10% du budget européen) est d'ores et déjà insuffisant et risque encore de diminuer. L'aide alimentaire européenne, principal outil de lutte contre la pauvreté en Europe, n'y représente qu'une part infime. Cela signifie qu'à partir de 2021, les fonds dévolus à l'aide alimentaire européenne seraient divisés de moitié.

L'AIDE ALIMENTAIRE EST UN SOCLE INCONTOURNABLE POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET SES CONSÉQUENCES

L'aide alimentaire apporte d'abord une aide irremplaçable dans le cadre d'un accueil inconditionnel à toutes les personnes connaissant une situation de pauvreté ou de précarité.

Et elle est bien plus qu'une simple mise à disposition de denrées alimentaires, c'est un socle incontournable à partir duquel peuvent se développer d'autres mesures d'accompagnement : conseil budgétaire, aide à la recherche d'emploi, accès à la culture et aux loisirs, accès aux droits, accès aux vacances, accès à la pratique sportive...

Construite sur une relation de partage et d'échange entre celui qui aide et celui qui a besoin, l'aide alimentaire est une porte d'entrée appropriée pour identifier et lever les freins rencontrés par les personnes et les accompagner selon leurs besoins. Elle vise leur réinsertion durable en les reconnaissant dans leur dignité et constitue un préalable indispensable à leur inclusion sociale.

² Source : Synthèse des rapports annuels d'exécution des programmes opérationnels cofinancés par le Fonds européen d'aide aux plus démunis en 2016 – Rapport de la Commission au Conseil et au Parlement Européen, 14 novembre 2018

L'EFFET LEVIER DÉMONTRÉ DE L'AIDE ALIMENTAIRE

L'aide alimentaire européenne constitue un incomparable effet de levier pour lutter contre la pauvreté :

1.

MISE EN ŒUVRE PAR DES ASSOCIATIONS MAJORITAIREMENT BÉNÉVOLES

Elle est, en cela, un formidable vecteur de solidarité en Europe

2.

UN COMPLÉMENT INDISPENSABLE AUX DENRÉES COLLECTÉES

après de la grande distribution et du monde agricole et contribue à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

3.

UN SOUTIEN AUX PERSONNES

dans les territoires les plus vulnérables et les plus marginalisés, et constitue pour bon nombre d'entre elles leur seul lien concret avec l'action de l'Union Européenne.

CE QUE LE FSE+ DOIT ÊTRE À PARTIR DE 2021 POUR FAIRE FACE À LA PAUVRETÉ EUROPÉENNE

1.

UN BUDGET RENFORCÉ ET DÉDIÉ

à un programme d'aide alimentaire conçu comme un pilier du Fonds social européen pour répondre au besoin immédiat de 35 millions d'Européens en situation de privation matérielle sévère.

L'actuelle proposition du règlement FSE+ est donc en ce sens très insuffisante.

2.

UN PROGRAMME D'AIDE ALIMENTAIRE SPÉCIFIQUE

permettant de répondre à l'urgence de toutes les formes de pauvreté vécue par des millions d'Européens, indépendamment de leur stricte réinsertion professionnelle. Beaucoup de publics bénéficiaires du FEAD ne sont pas directement concernés par la problématique de l'employabilité (enfants, personnes âgées, personnes en invalidité ou malades chroniques) : l'inclusion sociale de ces groupes ne se résume pas à leur seule insertion professionnelle.

3.

UN PROGRAMME ALIMENTAIRE SIMPLE ET LISIBLE

tenant compte d'une mise en œuvre majoritairement bénévole. Les exigences administratives doivent s'adapter aux réalités concrètes.

4.

UN PROGRAMME VALORISANT

et soutenant toutes les actions d'accompagnement concourant à améliorer les conditions de vie des plus pauvres, leur implication et l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes.

Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA)

Marie CASTAGNE

marie.castagne@banquealimentaire.org

33(0) 1 49 08 04 70



**Banques
Alimentaires**

Croix-Rouge Française

Jean FABRE MONS

jean.fabre-mons@croix-rouge.fr

33(0) 1 44 43 41 74

croix-rouge française

PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



Restos du Cœur

Louis CANTUEL

louis.cantuel@restosducoeur.fr

33(0) 1 53 32 28 98



Secours Populaire Français

Mathieu HUMBERT

mathieu.humbert@secourspopulaire.fr

33(0) 1 44 78 21 14

